

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Wissembourg
Commune de CLIMBACH

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CLIMBACH

Séance du 5 Avril 2025 à 10h00

Dans la salle du conseil municipal
Sous la présidence de David DJURIC, Maire de Climbach

Nombre de Conseillers : 11
Conseillers en fonctions : 11
Conseillers présents : 9
Procuration : 2
Secrétaire de séance : Laura Schweickart

Convocation envoyée le : 24 mars 2025

Présents:

David Djuric, Eric Kastner, Laura Schweickart, Marc Kochert, Patrick Fauth, Thomas Kochert, Catherine Schlick, Renée Krummeich et Maeva Willinger

Absents:

Cathy Neher (donne procuration à Patrick Fauth), Gaëtan Waechter (donne procuration à Eric Kastner)

Le Quorum pour délibérer est atteint

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Laura SCHWEICKART

APPROBATION ET EMARGEMENT DU PV DU 8 MARS 2025

APPROBATION ET EMARGEMENT DU PV DU 22 MARS 2025

Le Maire demande aux membres du Conseil s'ils ont des remarques concernant les procès-verbaux.

Aucun commentaire n'étant formulé, les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité et signés par les membres

Avant d'ouvrir la séance et après avoir donné lecture de l'ordre du jour mentionné de la convocation, Monsieur le Maire informe les membres présents que le point 3 est ajourné, une renégociation de la proposition de contrat étant nécessaire.

ORDRE DU JOUR :

- 1. VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE 2024**
- 2. AFFECTATION DES RESULTATS DE 2024 AU BP 2025**
- 3. DIVERS**

DEL2025-19

POINT N° 1 – VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE 2024

Monsieur le Maire rappelle que le compte financier unique remplace le compte administratif et le compte de gestion.

Le CFU de l'exercice 2024 a été établi en collaboration avec le comptable public et présenté aux membres du conseil municipal pour approbation.

Conformément aux dispositions en vigueur, Monsieur le Maire, en tant qu'ordonnateur, ne prend pas part au vote du Compte Financier Unique et quitte temporairement l'assemblée pendant la présentation et l'examen des résultats

Monsieur Eric Kastner, 1^{er} adjoint, est désigné pour présider la séance durant l'examen du Compte Financier Unique et la tenue du vote. Il procède à la présentation du document et soumet à approbation les résultats de l'exercice 2024.

Après exposé de Monsieur Eric Kastner, les membres du conseil décident :

- D'APPROUVER le CFU de 2024 présenté comme suit :

⇒ Un excédent de fonctionnement :	104 406,02 €
⇒ Un excédent d'investissement :	121 404,98 €

Soit un résultat de clôture pour l'exercice 2024 225 811,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES (DF)				RECETTES (RF)			
Chapitre	Libellé	BP 2024	Réalisés en 2024	Chapitre	Libellé	BP 2024	Réalisés en 2024
011	Charges à caractère général :	202 518,09 €	165 887,67 €	013	Aliénations de produits : Remb sur rémunération du personnel et charges sociales	- €	6 150,08 €
012	Charges du personnel et frais assimilés	149 949,10 €	129 618,33 €	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	103 200,00 €	54 898,93 €
014	Aliénations de produits	49 500,00 €	43 274,00 €	73	Impôts et taxes	2 756,00 €	26 274,64 €
65	Autres charges de gestion courante : Indemnités élus et contributions diverses	131 600,00 €	107 946,44 €	731	Fiscalités locales	295 125,00 €	310 275,00 €
66	Charges financières : intérêts emprunts	33 000,00 €	23 135,44 €	74	Dotations et participations	76 347,82 €	88 118,44 €
67	Charges spécifiques : Titres n-1 annuels	500,00 €	500,00 €	75	Autres produits de gestion courante (loyers, fermage ... Etc)	67 737,00 €	66 448,73 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	5 084,90 €	4 379,19 €	76	Produits financiers	5,00 €	- €
				77	Produits spécifiques : vente du bat ex presbytère	154 238,04 €	154 238,04 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		572 152,09 €	474 741,07 €	Total recettes réelles de fonctionnement		699 408,86 €	706 483,86 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections : + dotation amortissement : 6 228 € (city stade) + Sortie de l'actif du bâtiment ex presbytère : 207 539,45 € + Echange de terrain : 4 000 €	213 865,45 €	213 865,45 €	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections : + subvention équipement : 1190 € (city stade) + moins value 53 401,41 € (vente bat ex presbytère)	54 591,41 €	54 591,41 €
Total opérations d'ordre		213 865,45 €	213 865,45 €	Total opérations d'ordre		54 591,41 €	54 591,41 €
002	Déficit de fonctionnement de 2023	- €	- €	002	Excédent de fonctionnement reporté de 2023	32 017,27 €	32 017,27 €
Total dépenses réelles et opérations d'ordre		786 017,54 €	688 606,52 €	Total recettes réelles et opérations d'ordre		786 017,54 €	783 012,54 €
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES (DI)				RECETTES (RI)			
Chapitre	Libellé	BP 2024	Réalisés en 2024	Chapitre	Libellé	BP 2024	Réalisés en 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	58 267,05 €	47 356,35 €	10	Dotations, fond divers et réserves (Fctva, taxe aménagement)	7 216,96 €	7 808,80 €
21	Immobilisations corporelles	169 999,00 €	39 335,60 €	13	Subventions d'investissement (3 000 € aire de jeux)	27 999,00 €	3 000,00 €
				024	Produits de cessions d'immobilisations (inscription budgétaire)	4 238,04 €	- €
Total dépenses investissement réelles		228 266,05 €	86 691,95 €	Total recettes investissement réelles		39 277,92 €	10 808,80 €
040	Opérations d'ordres de transfert entre sections : + subvention équipement : 1 190 € (city stade) + moins value : 53 401,41 € (vente bat ex presbytère)	54 591,41 €	54 591,41 €	040	Opérations d'ordres de transfert entre sections : + Dotations amortissement : 6 228 € (city stade) + sortie de l'actif de l'ex presbytère : 203 539,45 € + échanges de terrain : 4 000 €	213 865,45 €	213 865,45 €
041	Opérations patrimoniales : cessions diverses	1,00 €	1,00 €	041	Opérations patrimoniales : cessions diverses	1,00 €	1,00 €
Total opérations d'ordre		54 592,41 €	54 592,41 €	Total opérations d'ordre		213 866,45 €	213 866,45 €
001	Déficit d'investissement reporté de 2023			001	Excédent d'investissement reporté de 2023	38 014,09 €	38 014,09 €
Total dépenses réelles et opérations d'ordre		282 858,46 €	141 284,36 €	Total recettes réelles et opérations d'ordre		282 858,46 €	262 689,34 €

Résultat des votes :

Nombre de voix pour :	7 + 2
Nombre de voix contre :	1
Absentions :	0

Monsieur Marc Kochert a voté contre, exprimant des réserves concernant le manque de clarté et de transparence du contenu du CFU pour l'exercice 2024

DEL2025-20

POINT N° 2 – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024 AU BP 2025

Monsieur le Maire rappelle que les résultats des deux sections du budget pour l'exercice 2024 sont affectés par le Conseil Municipal, après validation du bilan définitif lors du vote du Compte Financier Unique (CFU).

Dans un premier temps, l'excédent de fonctionnement doit couvrir le déficit constaté en investissement, puis, s'il y a lieu, financer des dépenses d'investissement supplémentaires ou être reporté en recette de fonctionnement. Si aucun excédent de fonctionnement n'est dégagé, les déficits constatés devront être réinscrits au budget primitif de l'année suivante, avec l'obligation d'assurer leur financement.

En référence aux résultats du CFU de 2024, validés au premier point de l'ordre du jour de la présente séance, le Conseil Municipal, après délibération, décide de **NE PAS AFFECTER** les résultats de 2024 au compte 1068, mais de reporter les excédents comme suit au Budget Primitif 2025 :

- R001 = 121 404,98 €
- R002 = 104 406,02 €

Résultat des votes :

Nombre de voix pour : 8 + 2
Nombre de voix contre : 0
Absentions : 1 (Marc Kochert)

POINT N° 3 - DIVERS

INFORMATION : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'autorisation a été donnée à la 2^e Compagnie du 54^e Régiment de Transmissions d'Oberhoffen-sur-Moder, dans le cadre de ses manœuvres prévues du 22 au 25 avril 2025, d'effectuer la pose d'un ou plusieurs hélicoptères sur le terrain de football de Climbach, le 24 avril 2025

PROBLEME DEPOTS SAUVAGES : Comme décidé lors de la dernière séance, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'un courrier est en cours de finalisation à l'attention du Procureur, concernant le dépôt d'épaves et de déchets en tous genres sur le terrain situé rue de Wingen.

Patrick Fauth estime que l'intéressé ne prendra aucune mesure pour régulariser la situation, en dépit du suivi assuré par l'Agence de l'Eau, cette affaire remontant déjà à une trentaine d'années.

Marc Kochert propose de prendre contact avec un avocat afin d'examiner les démarches légales à entreprendre pour résoudre cette problématique.

TRAVAUX RUE DE WINGEN : Une réunion est programmée le 8 avril 2025 à 11h avec Monsieur Philippe SCHNEIDER (CEA) afin de discuter des futurs travaux rue de Wingen et de définir ceux que la commune devra entreprendre

VOTE DES TAUX DE CONTRIBUTION : Différents scénarios ont été proposés concernant la réduction des taux de contribution, un point qui sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal. Il est essentiel de connaître l'orientation des choix des élus afin de préparer le Budget Primitif 2025.

La majorité s'oriente vers une réduction de 15 %, avec la possibilité d'une baisse supplémentaire de 5 % l'année prochaine, en fonction des résultats de l'exercice 2025.

Marc Kochert se prononce en faveur d'une réduction de 20 %, estimant que les citoyens ne doivent pas supporter les conséquences des choix politiques et des erreurs des mandats précédents.

Un projet de budget intégrant une baisse de 15 % sera transmis aux membres du Conseil afin de leur permettre d'évaluer les marges de manœuvre financières de la commune

REEVALUATION DES PRIORITES BUDGETAIRES POUR 2025 : Plusieurs observations ont été formulées concernant la gestion du budget communal pour l'année 2025. Il apparaît essentiel de réévaluer les dépenses ainsi que les contrats en cours (locations, crédits-bails, téléphonie, etc.) afin d'identifier des sources d'économies et notamment le contrat de Groupama assurance responsabilité. La décision relative à la réduction des taux de contribution devra également prendre en compte les frais potentiels auxquels la commune pourrait être confrontée. Plusieurs problématiques doivent être intégrées à cette réflexion, notamment :

- Le problème du lotissement, dans l'éventualité où la commune serait amenée à reverser le montant de la vente. Il est proposé de prendre contact avec le notaire afin d'évaluer les risques encourus.
- Les frais liés à la gestion du dépôt sauvage rue de Wingen.
- La réfection de la fontaine située route de Soultz-Sous-Forêts.
- Le chauffage du bâtiment École/Mairie.

La commission « Budget et Finances » se réunira après le vote du Budget Primitif 2025 afin d'analyser ces différents points.

LE PERISCOLAIRE DE CLIMBACH : Une rencontre avec le Président de la Communauté de Communes de Wissembourg sera organisée en avril afin d'évoquer la fermeture du service périscolaire de Climbach.

Monsieur Patrick Fauth informe les membres du Conseil de la parution, ce jour, d'un article dans les Dernières Nouvelles d'Alsace, relatant la rencontre des élus de Betschdorf avec le Conseiller d'Alsace, Monsieur Paul Heintz. Il propose également d'organiser une rencontre avec notre Conseillère d'Alsace, Madame Stéphanie Kochert, afin de soutenir notre démarche.

Monsieur Marc Kochert souligne l'importance de mettre en œuvre tous les moyens possibles pour préserver le service périscolaire, non seulement dans l'intérêt des enfants, mais également en tant qu'enjeu majeur pour l'attractivité du village. En effet, ce service pourrait favoriser l'installation de nouvelles familles, notamment dans le cadre du développement du lotissement, et contribuer ainsi à l'amélioration du cadre de vie local.

VEHICULE STATIONNEE RUE DE BITCHE : Monsieur le Maire informe qu'à la suite d'un signalement effectué par un habitant de Climbach, un véhicule est stationné depuis quelque temps sur le domaine public. Il a pris contact avec la gendarmerie afin d'en identifier le propriétaire.

Il s'avère que celui-ci, locataire du bâtiment situé au 1B, route de Bitche, ne peut accéder à son emplacement habituel en raison de la présence d'échafaudages, et ne dispose d'aucune autre solution de stationnement.

RENCONTRE A LA VILLA EDA : Monsieur Patrick Fauth invite les membres présents à assister à une rencontre qui se tiendra le lundi 7 avril à partir de 19h à la Villa Eda, en présence de Monsieur Marcel Lorentz. Celui-ci y présentera une conférence sur le thème : « *La libération de notre village sous l'occupation allemande* ». »

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si quelqu'un souhaite intervenir. Aucun membre ne demandant la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 10H54.

Le secrétaire de séance

Le Maire

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé le registre.

Pour extrait conforme, 7 avril 2025

Affiché le 8 avril 2025

Transmis au contrôle de légalité le 8 avril 2025